CHEMINS DE FER.

Illinois Central

Double Service Quotidien.
CHARS-DORTOIRS PULLMAN
D'un bout à l'autre Ligne pour
ST-LOUIS, LOUISVILLE, CHICAGO, MEMPHIS ET CINCINNATI.
Chauffés à la vapeur, éclairés au gaz.
Vastes Trains Vestibulés.
CHARS RESTAURANTS,
Servant les repas à la carte.
Chars Buffet et Bibliothèque.
Chars avec Fauteuils à Bascule.
Sièges gratis entre la Nouvelle-Orléans, Louisville et Cincinnati
CHARS DORTOIRS JUSQU'A
MONROE,
Et les Points Principaux dans le Nord de la Louisiane.
Natchez et Vicksburg par le Yazoo and Mississippi Valley Railroad.
Les trains quittent la gare Union tous les jours à 10:15 heures p. m.
BUREAU DES BILLETS,
Rues St Charles et Commune.
A. J. McDOUGALL, Div. Pass. Agent.

La compagnie du chemin de fer de

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 4 JAN. 1903.	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 7
3:45 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	9:50 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 21
7:10 a. m.	Pour Vicksburg, Natches et les points intermédiaires.	5:25 p. m.
No 110	VALLEY EXPRESS	No 109
10:15 p. m.	Chars Dortoirs de Natchez et Monroe. Lne. via Vicksburg, Miss.	6:00 a. m.
No 34		No 33
4:40 p. m.	Bayou Sara Accom'tn	9:30 a. m.

BUREAU DES TICKETS,
ST-CHARLES ET COMMUNE.
JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle-Orléans.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

AMIEN ET SUR.
EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.
DIRECTE SANS CHANGEMENT.

Arrivées	Départs
Fast mail tous les jours... 7.25 a m	Fast mail tous les jours 8:10 p m
Express tous les jours... 6:20 p m	Express tous les jours ....7:00 a m
Limited tous les jours... 8:25 p m	Limited tous les jours ....9:20 a m
Service de Tous les jours excepté dim 8,50 a m	Service de la Côte. Tous les jours excepté dim 4:00 p m
Excursion dim 9:25 p m	Excur dim..7:40 a m

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Cana...
Notre service des chars vestibules limités à Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché repas sont servis en route.
Nos 4 et 1 ont des chars dortoir pour Chicago sans changement.
JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.
C. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky
Imars—au 31 déc

SOUTHERN PACIFIC
(Sunset Route)
M. L. & T. R. R. & S. S. CO.
L. W. R. R.
Service double quotidien entre
Nouvelle-Orléans, El Paso, Tucson, Los Angeles et San Francisco
SUNSET LIMITED
De la Nouvelle Orléans tous les jours à 11:55 heures A. M. Wagons de Jour, Chars Fauteuils. Compartiment des Chars Dortoirs. Chars Dortoirs Observatoire et Chars Salles Manger.

:o:

EXPRESS DE LA COTE DU PACIFIQUE
De la Nouvelle Orléans tous les jours à 9:00 P. M. Chars de Jour, Chars Fauteuils et Chars Dortoirs.
Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Denison sans changement
BUREAU DES BILLETS,
Coin des rues Canal et St Charles.
D. M. HOLLINGSWORTH,
Agent Passagers de Ville.
F. S. DECKER, A. G. P. et T. A.
No 517 rue Natchez

Southern RAILWAY

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Vestibule Limited No 35		Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:20 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:55 A. M
" New York	12:43 P. M.	5:23 A. M
" Boston	8:30 P. M.	5:50 P. M

No 35 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.
No 36 courant des Trains Bondés à Washington sans changement, hors une nuit seulement.
Pour plus ample information et les Réserves Pullmann s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY,
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, La.
C. M. McMillan, Ass't Agent de Pass. et Billets.
M. B. Powers, Agent de District de Passagers
J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.
S. H. Hardwick, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
W. A. Turk, Gérant. Southern Washington D. C.
17 déc

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de— Nlle-Orléans..	7 30 p m	9:10 a m	6:00 a m
Arrive à— Meridian.....	1:20 a m	2:40 p m	1:10 p m
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à— Birmingham..	5:40 a m	6:45 p m	——
Chattanooga..	9:40 a m	10:30 p m	——
Lexington....	5:15 p m	5:55 a m	——
Cincinnati...	7:30 p m	8:15 a m	——
Buffalo.....	2:00 p m	7:30 p m	——
Part de la— Nlle-Orléans..	7:30 p m	9:10 a m	——
Arrive à— Meridian.....	1:20 a m	2:45 p m	——
Part de— Meridian.....	1:30 a m	2:45 p m	——
Arrive à— St-Louis.....	7:04 p m	7.56 a m	——

Part— De Nlle-Orléans.7:30 p. m
Arrive— A Chattanooga.....9:40 a. m
A Knoxville..... 1:10 p. m
A Bristol.....5:45 p. m
A Washington.... 6:53 a. m
A Philadelphie...10:15 a. m
A New York.....12:43 p. m

CHARS Restaurant Café. Repas à la carte

No 4 Pan American Spécial, pour Meridian Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9:10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs Pullman jusqu'à Cincinnati, et char restaurant jusqu'à Chattanooga.
No 2 Limité, quittera à 7:30 heures p. m. comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.
No 8 pour la Rivière aux Perles, Covington Mandeville et les points intermédiaires quittera à 4:20 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.
L'excursion du dimanche quitte la Nouvelle-Orléans pour la Rivière aux Perles, Abita Covington, Mandeville et les points intermédiaires à 7:45 a. m.
No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington le semaine seulement.
No 2 transporte les passagers pour St-Tammany, Abita Springs et Covington les samedis seulement.

J. R. WELLS, D. P. A. — J. H. LIVELY, C. P. A.
GEO. H. SMITH, G. P. A. — R. J. ANDERSON A. G. P. A.
22juin— Nouvelle-Orléans, Lne

ATLANTA AND NEW ORLEANS
SHORT LINE
Atlanta & West Point R. R
—AND—
The Western Railway of Alabama

La ligne directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.
J. P. BILLUPS, A. G. P.
H. F. LACY, A. C.,
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.
Smars—1...

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE DOUBLE
POUR PLACEMENT

Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet. Entre les rues Prieur et Johnson, borné par St-Pierre.
Dans la succession de Catherine Hogan, veuve en premier mariage de George Huther, et veuve en second mariage de Henry Streckwood—No 69,502—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 16 février 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, Johnson et St Pierre, et mesurant, en mesure anglaise, 30 pieds 6 pouce et huit dixième d'une ligne de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces sur le côté vers la rue Johnson, cent quinze pieds, en à peu près, sur le côté vers la rue Prieur et vingt sept pieds six pouces sur la ligne du fond, acquis par la descendante en ceci, par un jugement de Cour daté le 18 décembre 1874, dans les procédures de la succession de Geo. Huther et No 37,268 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Les améliorations consistant d'un cottage double, résidence connue comme les Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet, contenant six chambres et cabinet sur un côté et cinq chambres et cabinet sur l'autre côté. Cette propriété est bien située et sera d'un bon placement pour l'acquéreur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance du prix d'achat, s'il y en a, payable en un et deux ans par des billets portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les autres clauses de sécurité, en cas de procès 10 pour cent honoraires d'avocat, les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante (1903) aussi bien que les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis devant être assumés et supportés par l'acquéreur. Le dédit usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Frank S. Drella, avocat.
21 fév—21 22—mars 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur améliorée du Premier District.
Connue comme les Nos 621 et 623 rue Prieur, entre les rues Poydras et Perdido.
Frank Dubret vs John P. Duprat.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 68,696—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 mars 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le No 27 et mesurant vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de face à ladite rue Prieur sur cent cinquante et un pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Sambola & Ducros, avocats pour le plaignant
21 fév—21 27—mars 6 13 20 26

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un demi-intérêt dans un joli cottage.
8216 rue Oak, entre les rues Dante et Dublin. Lot 60 sur 120 pieds.
Succession de Mme Emma Müller, veuve de Frederick Kaul.
No 69,496—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — JEUDI, 26 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 20 février 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° La moitié d'intérêt indivis dans et à deux (2) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 8216 rue Oak, consistant en un joli cottage simple dans le Septième District de cette ville (anciennement la ville de Carrollton); lesdits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 dans l'îlet No 41 A vieux plan de Carrollton, maintenant No — nouveau plan, bornés par les rues Oak [autrefois Quatrième] Dante [autrefois Madison], Dublin et Simple, sur un plan par Brunezi, daté le 25 août 1836, déposé dans le bureau du juge de Paroisse de la Paroisse Jefferson, lesdits lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Oak [autrefois Quatrième] sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.
2° Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant.
Pour la propriété foncière, 1/3 en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion de crédit devant être représentée par billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 et faire un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Antoine Dericocourt, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Edward A. Parsons, avocat.
22 fév—22—mars 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Gentil Cottage Simple dans un joli voisinage. 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine.
Robert H. Harrison et als vs Mme Barthe Botsay, femme de Frank Botsay, et al.
No 69,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903 et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le joli cottage simple 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, retiré de la banquette et contenant 7 chambres, citerne, hangar, avec chambre de domestique, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Foucher et Antonine, désigné par la lettre C et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance sur 130 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Une jolie résidence dans un bon voisinage, près de tous les agréments et seulement à une petite distance du fameux Dock du I. C. R. R.
Conditions — Comptant; et l'acquéreur assumant au dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant A. W. Cooper, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 mars—8 15 22 29 — avril 5 9

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage Double de Choix
717 et 719 rue Alix, entre les rues Belleville et Vallette.
Contenant 4 chambres de chaque côté, retiré de la banquette, cour pavée et hangar de chaque côté, pavée en asphalte sur le devant.
Succession de Samuel Leathem et femme,
No 62,066—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Divivision D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 14 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 3 mars 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après désignée, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6 inquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alix, Belleville Vallette, et Eliza et désigné comme lot No 26 et mesurant trente six (36) pieds neuf (9") pouces deux (2") lignes, de face à la rue Alix, par cent vingt six (126') pieds six (6") pouces entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Deux tiers ou plus comptant, la balance en un an, portant 8 0/0 d'intérêt par an, les taxes de 1903 devant être payées par l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
W. J. Hennessey, avocat.
8 mars—8 15 22 29—avr.1—5 12 14

Stroudback & Stern.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.
Caroline Leitz, veuve de Germain Leroy et als versus les enfants mineurs d'Aloysius Leitz et de l'enfant mineur de James Leitz.
No 69,159 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 9 février 1903 et signé le 13 février 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District municipal de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane dans le Faubourg Livaudais, autrefois dans la paroisse de Jefferson dans l'îlet No 31 borné par les rues Annonciation, Chippewa, Triomphe et Quatrième et désigné comme lot No 5 dédit îlet sur un certain plan fait par Benjamin Benson, voyer de ville, le 29me jour de mars 1841 et déposé comme plan No 31, dans le livre des plans de Félix Grima, notaire, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation, autrefois la rue Jersey, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Ledit lot formant une partie des lots 2 et 3 sur le plan original déposé en l'étude du susdit Félix Grima, notaire.
Les améliorations comprennent une demeure simple en bois et boutique connues comme No 2814 rue Annonciation et contenant une boutique, 3 chambres, une galerie; aussi hangar, écurie et dépendances contenant 4 chambres. Dans une bonne localité et près de toutes les accommodations.
Conditions—Comptant.
L'acte de vente pardevant Oregon W. Long, Esq. notaire aux frais de l'acquéreur.
15 fév—15 22 26—mars 7 8 15 19

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.
COTTAGE Des plus Beaux 1311 ST-CLAUDE,
A environ quatre vingt dix pieds de l'avenue de l'Esplanade, sur piliers en briques d'environ huit pieds, récemment construit et ayant tous les agréments modernes, les lignes de ceinture Canal et Esplanade, le marché et les chars de la rue Dauphine passent tous à une jetée de pierre, écoles, etc., à proximité immédiate et il est en parfait état et condition. Les acheteurs en perspective sont instamment requis d'inspecter la propriété avant la vente.

1031 KERLEREC,
Entre les rues Bourgogne et Remparts; écoles, marchés, chars etc., à proximité.

2320 BOURBON.
Entre les rues Claiborne et Derbigny, joli cottage élevé, à proximité de tous les avantages.

SUCCESSION DE JOHN TRISCONI.
No 68,697—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 802 rue Perdido — MERCREDI, le 8 avril 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 802 RUE PERDIDO, ENTRE LES RUE CARONDELET ET BARONNE—En vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 27 février 1903, jugement signé en chambre cour le 5 mars 1903, par l'Hon. John St Paul juge de la Division C, agissant pour l'Hon George H Theard, juge de la Division E, et aussi en vertu d'un ordre daté le 23 février 1903 homologant les délibérations d'une assemblée de famille, tenue le 21 février 1903, pour le compte des mineurs Albert et Sidney Trisconi, les propriétés ci après décrites dans l'affaire ci-dessus, à savoir—

I

2320 BOURBON.
Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Derbigny, St Antoine et Claiborne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon, sur 128 pieds 2 pouces de profondeur, auquels par le défunt pendant la communauté qui existait avec sa femme actuelle, de Nicholas Grissaffi et d'Antonina Cicci, par acte passé le 23 janvier 1897, pardevant John R. Legier, notaire en cette ville, enregistré dans le bureau des transferts, livre 165, folio 294.
Les améliorations comprenant un joli cottage désigné par le No 2320 rue Bourbon ayant deux chambres, vestibule, cottage élevé dans le fond ayant quatre chambres, deux citernes, hangar, latrine, couvert en ardoises.

II

1031 KERLEREC.
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec (autrefois Historie), St-Antoine, Remparts (autrefois Amour) et Bourgogne (autrefois Craps), lequel lot mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles comme le même est désigné sur un plan de C. A. De Armas, voyer, le 14 septembre 1852, déposé en l'étude de Denis Prieur, ancien notaire en cette ville, acquis du chérit de cette paroisse par le défunt pendant la susdite communauté par le procès d'auguste Gautier vs H. L. Drouet, No 7,100 enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 105, folio 646.
Les améliorations comprenant un joli cottage élevé, retiré de la rue, ayant 7 chambres, galeries sur la façade, le côté et le fond, bâtisse dans le fond ayant deux petites chambres, le tout couvert en ardoises, latrines, citernes, etc. Le cottage est retiré de la rue, belle barrière en fer sur le devant, pavé avec des pierres plates, hydrant etc. Loué $15 par mois.

III

1311 ST-CLAUDE.
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Claude (quartier et Liberté (autrefois Tremé) et l'avenue de l'Esplanade, et mesurant, en mesure française, 50 pieds de face à la rue St Claude sur 170 pieds de profondeur et d'après un certificat d'arpentage daté le 17 mars 1899, signé par Edgar Pilié, député voyer de ville, ledit lot se trouve à une distance de 94 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue St Claude et mesurant de là, 53 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue St Claude sur 192 pieds 3 pouces de profondeur, acquis de la New Orleans and Canal Banking Co. par le défunt pendant ladite communauté, par acte passé le 10 août 1883, pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, enregistré dans le livre des transferts 11, folio 248. Les améliorations comprenant un superbe cottage élevé sur piliers en briques 8 pieds de haut, retiré de la banquette, joli grille en fer, et le devant de la propriété pavée en asphalte, grande galerie sur la façade, vestibule au centre, grand salon à arche, grande salle à manger contiguë séparée du salon par des portes à coulisses, chambre à bain avec tous les agréments modernes, trois chambres, deux cabinets, le tout avec jolie tapisserie galerie dans le fond, cuisine, deux chambres, deux grandes citernes, hydrant bâtisse dans le fond ayant quatre chambres, le tout en bonnes conditions. Il y a une grand endroit dans le fond de la propriété où l'on peut faire un joli jardin.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit d'un an ou d'un et deux ans à l'option des acquéreurs, en billets des acquéreurs subdivisés en montant convenable, représentant les intérêts dedite co-ayant-droit, portant date égale avec l'adjudication, stipulant l'intérêt de 7 0/0 de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir les clauses d'honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance et toutes les autres clauses coutumières de sécurité. Les acquéreurs, en plus, devant assumer les taxes pour l'année courante, 1903. Les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
E. J. Meral, avocat
8 mars—8 15 22 29—avril 5 8

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.
STOCK ENTIER, Etc.
The Art Material & Photo Supply Co., Ltd. En liquidation, No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Commune.
No 69,560 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, Bureau No 340 rue Carondelet, le MERCREDI, le 25 mars 1903, à 11 h. a. m., et chaque jour suivant jusqu'à ce que le stock entier etc., soit vendu au No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 12 mars 1903 et rendu dans le procès ci-dessus intitulé la propriété ci après décrite, à savoir:
Le tout et particulièrement, le stock de marchandises et-ts et marchandises, consistant en Gravures, Peintures Aquarelles, Fournitures pour Photographie, Kodaks, Cadres, etc., Le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.
Conditions—Comptant, et livraison immédiate.
Richard & Vidrine, avocats.
13 mars—13 15 22 23 24 25

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le Magasin et la Résidence en Bois,
No 1013 rue des Français, près de la rue des Remparts.
Succession de Marguerite Baron.
No 69,378 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 février 1903 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—
Le magasin et résidence agréablement situé No 1013 rue des Français, entre les rues Nord Remparts et St Claude, contenant magasin et 4 chambres, hangar, citerne et cour, le tout plus complètement décrit, comme suit:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Français, Nord Remparts, St Claude et Chartres Bryades désigné par le No 26, sur un plan par J. Pilié, daté le 12 décembre 1834, annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, ancien notaire, le 29 janvier 1835, mesurant, en mesure anglaise, 28 pieds de face à la rue des Français sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Termes et Conditions — La moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en douze mois et la portion de crédit du prix devant être en un billet portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur réservé et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 et faire un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Antoine Dericocourt, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 fév—21—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence-Cottage Désirable avec des grands terrains.
No 1528 Avenue de la Louisiane, entre l'avenue St-Charles et la rue Prytania.
La résidence désirable à deux étages en bois, No 1528 rue Annonciation, entre les rues Thalie et Erato, et plusieurs lots de choix pour bâtir dans le Sixième District.
Succession de Mme Louis Cucullu vs Mme A. M. Conway et als.
No 69,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friederichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 24 mars 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 6me jour de février 1903 et signé le 12me jour de février 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur, ci-après décrites, à savoir:
1° La propriété de résidence exceptionnellement bien située et décorée, No 1528 avenue de la Louisiane, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania, enfermée de la rue et entourée par de grands terrains ombragés, contenant galeries sur le devant et sur le côté, six chambres, etc. Dans la cour se trouvent une dépendance avec 2 chambres, hangar citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Louisiane et St Charles et les rues Delachaise et Prytania, étant l'îlet No 379, désigné comme lots Nos 15 et 16 du dit îlet et mesurant ensemble 62 pieds plus ou moins de face à l'avenue de la Louisiane par une profondeur de 160 pieds plus ou moins et laquelle propriété est désignée par le No 1528 avenue de la Louisiane.
Désirablement situé dans un voisinage le plus aristocratique de la ville et faisant face à une splendide avenue sur le côté. Cette demeure éligible se recommande à ceux recherchant le confort et entourage agréable.
2° L'agréable résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 1238 rue Annonciation, entre Thalie et Erato, contenant galeries de devant et de côté, hangar, citerne, cour, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir: un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Thalie et Erato, désigné comme lot No 2 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation 25 pieds et 6 pouces dans le fond par une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, et 91 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, à proximité du centre commercial et faisant face à un bel ist pavé en pierres carrées.
3° Les sept lots vacants de terre désirables situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 658 borné par les rues Gard, Cadiz, Willow et Jena, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 12, 15, 16, 17, 19, 21 et 24 dudit îlet et mesurant comme suit, à savoir:
Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 15, 16, 17, 19 et 21 mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Willow par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, de l'avenue Napoléon ces lots de choix sont tous à proximité de la ligne électrique nouvellement construite et la ligne de chars devant être construite sur la rue Magnolia.
4° Quatre lots éligibles à bâtir sur l'avenue Broadway, plus complètement décrits comme suit, à savoir: quatre certains lots de terre situés dans le six ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broadway, Maria Pia et Zimple, lesquels lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans une des sections les plus avantageuses de cette ville ces lots sont de choix et successivement nécessaires pour construction.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour lier la vente au moment de l'adjudication; actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.
W. R. M. Whitney, avocat de la plaignante.
Butler & Parker, avocats de la défenderesse.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

:o:

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

L. Frank & Co vs G. B. E. Fotthast.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,530—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 16me jour de mars 1903 à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et épicerie consistant en épiceries, vins et liqueurs, balances, vitrines, faïence et etc., tel dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. X. KENNEDY, Constable. — Martin H. Manion, avocat.
5 mars—5 13 15

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIA